

---

LONDRES – Réunion GAC/Conseil d'administration  
Mardi 24 juin 2014 – 16h45 à 18h00  
ICANN – Londres, Angleterre

HEATHER DRYDEN: Bonjour à tous. S'il vous plaît, prenez place. Nous allons commencer notre session.

Bonjour à tous à ce nouvel échange entre le GAC et le Conseil d'administration de l'ICANN. Merci aux membres du Conseil d'Administration d'être venu nous rejoindre aujourd'hui. Nous avons un certain nombre de questions que nous voudrions aborder avec le Conseil d'Administration. Ces points ne nécessitent pas tous un échange profond mais plutôt, nous devons les aborder pour signaler certaines inquiétudes par rapport à ces points pour identifier les étapes à suivre dans certains cas. Pour d'autres cas, nous voulons savoir comment nous pouvons contribuer à certains processus, et quelles sont les étapes à suivre par rapport à certains autres points. D'autres points sont un peu plus significatifs mais d'une manière général, les points que nous voulons aborder visent, les points que nous voulons aborder visent à obtenir des précisions par rapport à certains aspects. C'est de cette manière que nous allons voir comment mieux participer et pouvoir faire passer le message des points de vue des différents membres du GAC. C'est le moment où les membres du GAC donc demander des précisions au Conseil d'Administration. Ce point de vue exprimé par les membres du GAC ne représente pas toujours le point de vue du GAC en général.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

STEVE CROCKER:                      Merci.

HEATHER DRYDEN:                      Nous avons donc sur notre liste la question du WHOIS. Nous voudrions savoir où vous en êtes par rapport à ce travail. Par la suite nous avons la protection du nom de domaine de la Croix-Rouge, le Croissant Rouge, les OIG. Notre point concerne la mise en œuvre des sauvegardes, et les réponses que nous avons reçues de la part du NGPC. Des réponses aux questions que nous avons posées à Singapour. Ensuite nous avons une question, un point concernant la révision de l'affirmation d'engagement concernant le programme des nouveaux gTLD. Nous voulions savoir quel est le statu du programme de révision des nouveaux gTLD.

Par la suite, l'on a un autre point concernant certaines chaînes de caractères sensibles, certains membres du GAC continuent à avoir des inquiétudes par à certaines chaînes où cherchent à obtenir des précisions par rapport à certaines chaînes de caractères sensibles.

C'est un point que nous voudrions aborder avec vous. Ensuite nous avons un point concernant un sentiment de frustration parmi les membres du GAC par rapport à certaines questions qui n'ont pas pu être abordé dans cette série. Et nous voudrions donc signaler ces points qui nous paraissent importants.

Nous avons aussi la question de la protection des enfants, et il y a une lettre à ce sujet, envoyé par une organisation. Nous allons aborder cette question. Et ensuite la question de.TEL et la E.164. Il y a une question là-

---

dessus par rapport l'Union International des Télécommunication, nous voudrions quelques précisions par rapport à cela. Et puis de manière plus générale, nous pouvons vous raconter un petit peu du point de vue du GAC où nous en sommes par rapport à l'analyse de la transition des fonctions de supervisions de l'IANA. Nous voudrions aussi obtenir quelques précisions par rapport aux processus lancées afin de renforcer la responsabilité de l'ICANN.

Et finalement, un point concernant l'alliance de NETMundial, nous en avons entendu parler hier pendant la réunion de haut-niveau, nous voudrions savoir quelques est la nature de cette activité, quelle en est le but. Nous voudrions donc obtenir des précisions là-dessus.

Donc Steve, voudriez-vous parler?

STEVE CROCKER:

Merci Heather. Au nom du Conseil d'Administration, merci de nous avoir permis de nous réunir avec vous, la liste de points que vous venez d'évoquer, et beaucoup plus que ce qu'on pourra aborder dans cette réunion de point de vue pragmatique. Je vais être très clair, nous avons jusqu'à 6 heures, et puis nous avons une autre session dans laquelle il faudrait que l'on soit. Donc nous allons diviser l'ordre du jour en deux pour pouvoir aborder certains points de votre agenda. Nous allons devoir choisir parmi cette liste, les points que l'on va aborder. J'étais en train de prendre note mais la liste était de plus en plus longue. Ce que je voudrais, c'est prendre les points les plus épineux, et les aborder en premier, et puis-être voir les autres points que l'on pourrait aborder.

HEATHER DRYDEN:

J'ai présenté cette liste pour essayer de faciliter les choses. Il y a un modèle en générale dans ce type d'échange. En général, vous voyez on a une énorme liste de points, vous dites toujours que c'est beaucoup. Et finalement, on finit par les couvrir tous et on arrive à finir notre session à temps. Voilà c'est un petit peu le modèle que l'on suit toujours.

Très bien, tout d'abord les points concernant la protection des noms de domaines des OIG, la Croix-Rouge, et du Croissant rouge.

Le GAC à discuter de cette session, et nous voudrions renforcer l'avis que nous vous avons donné sur cette question. Bien sûr, nous avons entendu de la part de nos collègues de la coalition des OIG que cette question reste toujours une question qui les préoccupe, car elle a des applications importantes pour ces organisations. Les OIG voudraient des précisions par rapport aux prochaines étapes, par rapport à la résolution prise par le Conseil d'Administration, qui est différent de ce qui a été communiqué dans la lettre de GNSO. Nous avons eu un échange avec la GNSO où ils ont parlé de cette question. Ils ont manifesté leur volonté, de se pencher sur cette question pour voir les différences entre la lettre venant de vous, et la lettre de la GNSO, l'avis du GAC, les recommandations, ainsi que par rapport à l'approche du NGPC. Ceci dit, c'est une question qui nous préoccupe encore au sein du GAC, et nous voulions donc le signaler comme étant une question importante.

On voulait donc préciser quelles sont les prochaines étapes. Est-ce-que le OCDE peut nous dire s'il y a quelque chose dans la résolution concernant le fait de soumettre cela à un groupe pour consultation.

OCDE:

Merci je vais être très bref. Je sais que l'agenda va être très long.

Les OIG souhaiteraient avoir d'avantages de précisions par rapport aux étapes à suivre. Nous comme tout le monde le sait, nous avons eu des discussions avec le NGPC et le GAC par rapport à un document depuis longtemps. A Singapour, nous avons eu des discussions et nous attendions un nouveau document qui allait résulter de tout cela. Par la suite, le Conseil d'Administration a approuvé une résolution le 30 avril acceptant l'avis de la GSNO, qui était comptable avec l'avis du GAC. Et pour le reste, il disait qu'il y aurait un dialogue entre – nous supposons entre le GAC et la GNSO- l'ALAC a été mentionné dans le texte aussi. Et par la suite rien ne s'est passé. Il n'y a eu aucun dialogue. Nous voudrions savoir quelles sont les intentions du Conseil d'Administration. Nous savons qu'après les discussions de Singapour, la GNSO a parlé de la question de son application en ce qui concerne les OIG. Nous comprenons la position du Conseil d'Administration d'avoir un avis qui diffère du celui du GAC et de la GNSO. Nous n'avons pas d'objections à dialoguer. Je ne vais pas parler au nom du GAC, mais je ne passe pas qu'il y ait un problème pour entamer un dialogue.

D'autre part les OIG souhaiteraient au plus vite pouvoir suivre un autre PDP, ou suivre un groupe [de travail] qui se ouvre. L'avis du GAC n'a pas été pris en compte. Le fait de s'asseoir ensemble et de discuter avec la GNSO, le GAC et la GNSO d'un côté, les OIG s'un autre côté, nous serions prêt à le faire. Nous pensons que c'est ce que veut la résolution du Conseil d'Administration. Nous voudrions avoir quelques précisions par rapport à la façon dont ce processus pourrait avoir lieu et quand et

---

qui en serait le facilitateur car comme l'a dit Madame la Présidente, cette question traîne depuis longtemps et c'est une question très importante. Merci beaucoup

HAETHER DRYDEN:

Merci OCDE CHRIS DISSPAIN:

CHRIS DISSPAIN:

Merci. Bonjour à tous. Très bien. Ce que vous dites est en principe correct mail il faut qu'il y ait un processus pour que cela puisse avoir lieu. Permettez-moi donc de dire une chose. C'est correct que nous avons adopté les recommandations des politiques et c'est correct aussi que nous avons encouragé le dialogue pour les parties concernées. Mais avant cela, nous avons dû entamer un processus avec la GNSO concernant la recommandation de politique. Donc nous devons finir ce processus et c'est pour ça que nous avons écrit à la GNSO, et on leur a demandé la possibilité d'utiliser une partie de ce processus pour reconsidérer les parties de la recommandation qu'ils ont faites et qui ne sont pas en ligne avec les discussions que nous avons eu avec le GAC, et les OIG.

S'ils sont prêts à faire cela, à ce moment-là, du point de vue de la notification de l'enregistrement, nous pourrions convoquer un dialogue parce qu'on serait en train de parler de la même chose. Mais il y a un processus à respecter avant que l'on puisse s'asseoir ensemble et avoir cette discussion. Mais pour le moment, le processus n'est pas fini. Le processus de la GNSO n'est pas fini. Sachant le temps qui s'est écoulé, je

---

pense qu'il faut savoir aussi que pendant ce temps la liste des acronymes des OIG a été protégée. Donc il n'y a pas eu de dommages, en ce qui concerne les acronymes parce que cette liste a été protégée pendant le processus de façon temporaire. On sait très bien qu'on a pris beaucoup de temps, mais il n'y a pas eu de dommages. Donc oui, nous allons dialoguer mais d'abord, il faut finir ce processus qui a été entamé et qui passe par une lettre formelle qui a été déjà envoyé.

HEATHER DRYDEN:

Merci pour cela Chris, nous allons avancer. Le point suivant concerne la mise en œuvre des sauvegardes, c'est par rapport à la Croix-Rouge et au Croissant Rouge.

CHRIS DISSPAIN:

Vous parlez des acronymes de la Croix-Rouge, et du Croissant-Rouge. Nous avons approuvé une résolution par rapport à cela. Et cela sera traiter de la même façon que les acronymes des OIG.

Royaume-Uni?

ROYAUME-UNI

Merci je voulais intervenir de manière très spécifique pour exprimer une position en ce qui concerne la protection de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et non du Croissant Rouge et de la Croix-Rouge.

Je souhaite rappeler à tout le monde qu'ici nous parlons de noms qui sont protégés par des lois internationales par exemple, si vous allez

---

dans la rue d'en face vous n'allez pas trouver des hamburgers Croix-Rouge, parce que c'est contre la loi d'utiliser ces noms.

Et donc la réponse que l'on a obtenue de la part du Conseil d'Administration fait en sorte que ces noms sont mis comme équivalent de marques enregistrés, si c'était des marques enregistrés, des marques commerciales ont passeraient le processus de bureau de marque, mais cela n'est pas acceptable. En tant que gouvernement, nous mettons en œuvre des lois nationales et internationales. Notre avis reste toujours celui selon lequel ces noms doivent être protégés, et ne pas être soumis à des processus de développement de politiques utilisés pour les marques commerciales.

CHRIS DISSPAIN: Désolé Mark, les noms sont protégés, ils ont toujours été protégés. La protection des noms de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge cela nous a amené à la discussion sur les OIG. Je suis un peu perdu là-dessus, parce que c'est ces noms sont protégés.

ROYAUME-UNI: Je parle de l'avis concernant la protection des entités nationales au second niveau. Par exemple, Croix-Rouge anglais point quelque chose.

Cette protection n'existe pas que je sache.

CHRIS DISSPAIN: Merci pour cette précision. Est-ce-que je peux répondre?



---

De mémoire, je ne peux pas me rappeler le statu de cette question en particulier, où nous en sommes par rapport à cela au NGPC. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un dans la salle qui peut dire quelque chose par rapport à cela. Mais je prends note de ce point et je vais revenir vers vous avec une réponse. Je vais préciser cela. Merci

HEATHER DRYDEN:

S'il y a une différence de point de vue, il y a peut-être un malentendu, et on va s'en occuper.

Nous avons la mise en œuvre des sauvegardes, et nous avons la réponse que nous avons reçue du NGPC avant cette réunion concernant une série de question, qui allié les deux par exemple la précision, les PICDRP, les engagements d'intérêt publique, la non-discrimination etc.

Donc je voudrais quelqu'un nous donne d'avantages de précisions.

Les Etats-Unis s'il vous plait.

ETATS-UNIS:

Merci Présidente, merci nos collègues du Conseil d'Administration d'être parmi nous. Je sais que la liste est très longue, et la liste dont nous avons discuté au sein du GAC par rapport à cette lettre du NGPC est très longue aussi donc je vais essayer de parler de façon général.

La première question je vous poserais serais par rapport à la procédure. Nous avons eu des échanges, et je pense que c'est très utile. Nous avons eu la fiche de suivi et cela a été très utile. Mais il y a des questions

---

qui restent encore sans réponse, et il faut qu'on les répète, parce que les réponses qu'on a reçues de la part du Conseil D'administration visent à ... ne pas accepter notre avis sans le dire vraiment.

Et permettez-moi de vous l'expliquer, pour les sauvegardes de catégories 2, nous avons été très clair à Singapour dans les échanges qu'on eut que vous avez interprété notre avis de Pékin, comme un avis où l'on demandait de la transparence.

A Singapour, nous avons attiré votre attention sur le fait que le point clé l'avis de Pékin c'était la non-discrimination. Et le fait de ne pas avoir des traitements préférentiels induit. Vous êtes revenu vers nous dans un document du 6 juin en disant que vous croyez que la transparence soutient l'esprit de la ville Pékin. Et nous ne savons pas très bien, apparemment nous avons perdu quelque. Il faut vous demander de revisiter l'avis et insérer ce critère concernant la non-discrimination, et le critère de non traitement préférentiel.

Il serait très utile de savoir parce que la fiche de cheminot de l'expliquer pas vraiment, savoir pourquoi vous avez refusé d'accepter ou d'incorporer ce critère, spécifique.

Et l'autre question concerne la validation et l'accréditation dans les politiques d'enregistrements pour des chaînes dans des secteurs hautement réglementés. Nous savons qu'il y a des associations industrielles, des associations d'industrie au niveau mondial, qui pourrait nous aider à fournir une documentation. Nous savons qu'ils sont responsables de certains enregistrements. Ils sont préparés pour pouvoir mener à bien la vérification d'antécédents d'accréditation.

---

Nous demandons qu'il y ait des accréditations des antécédents dans ces secteurs hautement réglementés. S'il s'agit d'une pharmacie, il doit s'agir d'une pharmacie vraiment. Si c'est une banque ça doit être une banque. Et la réponse du Conseil D'administration n'a pas été suffisante.

Je vous demande comment nous devrions agir. Est-ce que vous préférez que nous vous écrivions nos commentaires. Je pense que nous pourrions expliquer ce que nous voulons dire dans une pièce-jointe, mais j'aimerais savoir de votre part, quel serait le meilleur moyen d'aborder cette question. Je pense que l'on voudrait dire qu'on a tous fait les meilleurs efforts pour nous comprendre et pour finir notre travail. Et pour finir notre travail, je crois qu'on veut tous cela.

CHRIS DISSPAIN:

Merci Suzanne, je suis un peu confus parce que je crois que nous parons de la catégorie 2. Et en réalité, on a rien de fait de spécifique par rapport à la catégorie 2. En ce qui concerne l'avis, parce qu'on a essayé de voir ce qui se trouve dans la catégorie 2. Mais peut-être je vais te donner un exemple d'une défaillance à la communication ou d'un malentendu. Je crois que vous dites que – si je vais dans le point de la procédure, ce que l'on signale c'est que les réponses aux questions que nous avons donné comme annexe de la fiche de suivi lors de la dernière publication ne répondent les questions.

Alors, si cela était un résumé, je suggère que la manière la plus facile de le faire c'est de donner une nouvelle réponse, je ne sais pas si la procédure établit que vous devez leur renvoyer pour obtenir une

---

nouvelle réponse, mais en terme de la pratique je crois que nous pouvons répondre encore une fois et les inclure dans le système de réponse.

Je ne devrais pas utiliser des termes trop familiers mais voilà c'est ce que je suggère mais c'est pour rapprocher les différentes positions.

HEATHER DRYDEN:

Merci Chris, l'Allemagne et la Commission Européenne demande la parole. J'espère que cela nous aide à mettre en relief des questions clés et par la suite pouvoir continuer de l'avant. Je ne sais pas si on essaie d'obtenir une réponse complète à ces questions, mais en tout cas on pourrait reprendre s'il y a des questions qui ne sont pas traités. Et nous demandons maintenant des commentaires, c'est l'Allemagne qui prend la parole.

ALLEMAGNE:

Merci Madame la Présidente. Je veux donner mon soutien à mon collègue des Etats-Unis pour ce qui est de la première partie de la question. Dans quelle mesure les accréditations ou les licences peuvent être demandés aux titulaires des noms de domaines dans la politique de registres. Nous avons vu dans un grand nombre de candidatures, que les candidats sont préparés pour respecter toutes ces conditions, toutes ses exigences notamment lorsqu'il y a plus d'une candidature, parce qu'il serait assez bizarre d'aller dans des enchères et là le gagnant serait celui qui ne respecte pas les exigences du GAC. Alors là je crois qu'il faudrait penser la question est être plus concret.

---

Nous avons mené des discussions sur les identifications corporatives qui appartiennent au secteur hautement réglementé et nous en Allemagne nous avons une procédure légale de GmbH, et nous espérons que celui-ci ne soit donné qu'à société qui respecte les exigences minimales pour que tous les bureaux d'enregistrements de GmbH aient cette forme juridique parce que GmbH est protégé en Suisse, en Autriche, dans les pays qui parle l'allemand. Le gouvernement Suisse, le gouvernement Allemand, le gouvernement Autrichien ont déjà donné des alertes précoces sur cette question. Nous voulons que cela soit clair. Je ne connais pas tous détails des candidatures dans ce cas, mais je veux être sûr, c'est une question qui touche l'ICANN que ceci soit respecté. Et je sais qu'il existe davantage de chaînes de caractères qui vont dans cette direction alors. Cela est important pour que notre avis soit intégré, et il y a des candidatures qui n'ont aucun problème pour la mise en place des exigences. Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci l'Allemagne, la Commission Européenne s'il vous plait.

COMMISSION EUROPEENNE

Merci les membres du Conseil d'Administration, l'échange utile avec le GAC. La Commission Européenne veut partager avec vous certains commentaires sur la responsabilité de l'ICANN, et le processus de réforme auxquelles nous participons. Nous recevons avec plaisir le processus de réforme mise en place par l'ICANN pour réformer justement ces procédures et devenir plus efficace. Et notamment les efforts personnels du PDG Fadi Chehadé pour mettre en place quelque

---

chose qui constitue quelque chose de clé en ce moment si spécial de l'Internet.

L'ICANN est une organisation autorégulée, auto-supervisée, auto-organisée alors dans ce cadre, nous croyons que les objectifs de la mondialisation doivent protéger l'intérêt public mondial et ne pas renforcer un processus qui se sert lui-même. Les membres du GAC ont de l'expérience en matière de responsabilité et de l'utilisation de la responsabilité.

HEATHER DRYDEN:

Commission Européenne, je vais vous interrompre mais nous en ce moment on parle des sauvegardes pour le programme des nouveaux gTLD. Je crois que vous parlez de la manière d'améliorer la révision des comptes ou de la responsabilité de l'ICANN. Okay? après on va aborder la question. Alors je vous demande si vous plait de conclure la question des sauvegardes et puis après nous pouvons continuer avec la liste

COMMISSION EUROPEENNE:

Pardon! je pensais que vous m'aviez donné la parole pour parler de la responsabilité parce que nous avons mentionné ce point dans la session préparatoire.

HEATHER DRYDEN:

C'est compris. Pays-Bas vous voulez parler des sauvegardes?

---

PAYS-BAS:

Merci Heather. J'ai une question à poser. Nous avons reçu cette explication le 6 juin avec la fiche de suivi. Il y a eu aussi une réunion du NGPC, le samedi 21 juin, et nous n'avons pas d'information là-dessus. Nous aimerions bien la recevoir. Je ne sais pas si c'est quelque chose que nous devrions savoir, que nous pourrions connaître. Et si l'on pense à demain avant la rédaction du communiqué, ça serait très utile de disposer de cette information. Je ne veux pas entrer dans le même processus de notre dernière réunion parce que ça été vraiment malheureux, notamment parce que cette question a traité dans notre ordre du jour la protection des sauvegarde de catégories 2, les OIG etc... et cela nous intéressent. Merci

HEATHER DRYDEN:

Merci c'est quelque chose qui attrait aux communications après la réunion du NGPC du 21 juin.

L'Australie vous voulez faire référence à la mise en œuvre des sauvegardes? je vous demande d'être bref s'il vous plait parce que il faut continuer notre travail.

AUSTRALIE:

Merci Madame la Présidente, merci à tous les membres du Conseil qui nous ont répondu à nos questions. Sans vouloir introduire une nouvelle question et en complétant ce qui a déjà été dit pour clarifier un peu les préoccupations du GAC, je crois que une réponse à votre commentaire, Chris, sur des commentaires sur des réponses plus complète. Pour nos questions, et bien je crois que du point de vue du GAC, nous voulons

---

clôturer la question. Plus de gTLD sont habilités plus c'est difficile pour nous de gérer les questions concernant les sauvegardes, alors nous ne voulons pas arriver trop tard et se serait vraiment important d'arriver dès que possible à l'instant où nous soyons tous à l'aise avec ce que nous avons devant nous. Ça serait un exemple clair de ce qui a été présenté par les Etats-Unis. Il y a une partie des sauvegardes de catégorie 2 qui sont dans la ville de Pékin.

Il y a deux parties, l'accès est restreint et l'accès est exclusif, et dans ce cas, au GAC on a dit comme exception à la norme générale où les chaînes étaient ouvertes, il y a aura certaines restrictions dans le cas de la catégorie 1. Par exemple, nous nous demandons que ce se passe-t-il avec.bank, peut-être faudrait-il avoir des limitations à l'accès pour les banques. Mais nous ne voulons pas faire une discrimination indue, si les banques australiennes étaient de l'enregistrement sans une raison claire, et bien voilà, c'est notre préoccupation.

La réponse que nous avons reçue du Conseil d'Administration. C'est que le registre aura l'exigence de publier ces politiques et ça sera une réponse transparente.

Alors que le registre publie sa politique disant que les banques australiennes ne peuvent pas être enregistrées, et cela serait bien du point de vue des PIC, mais clairement ce n'est pas où nous voulons aller avec l'avis du GAC. Alors c'est important pour nous de comprendre pourquoi le Conseil d'Administration a pris ce chemin de mise en œuvre en particulier, et voir si cette voie de travail aborde ce que nous voulons travailler.



---

HEATHER DRYDEN:                   Merci l'Australie. Je crois que ceci montre les motivations de ces commentaires et les questions clés qui sont en jeu ici. Je crois qu'il est juste de dire que certains membres du GAC ont des chaînes de caractères, notamment celle qui ont attiré aux banques, à la santé, aux jeux de hasard, alors nous essayons de comprendre comment cela se passerait pour les opérations de ces chaînes en particulier.

Cherine, pouvez-vous répondre au point soulevé par les Pays-Bas sur la réunion du NGPC du 21 juin?

CHERINE CHALABY:               Oui, nous nous sommes réunis le 21 juin. On n'a pas pris de décisions vraiment à ce moment-là. Nous avons abordé différentes questions dans notre ordre du jour. Nous avons aussi parlé des sauvegardes de catégories 2 qui font référence à l'accès exclusif. Nous avons aussi parlé de la protection des OIG, la considération des TLD sensibles, de la collision de noms, et la plupart des questions abordées étaient là pour en discuter et pas pour prendre une décision.

En conséquence, on n'a publié aucune résolution, mais les procès-verbaux sont rédigés en ce moment par le personnel et seront publiés en temps opportun. Il n'y a pas eu de décisions importantes ayant un impact sur le GAC.

HEATHER DRYDEN:               Merci Cherine de vos précisions.

---

Nous allons maintenant aborder la révision de l'affirmation d'engagement du programme de nouveau gTLD, nous voulons savoir quel est état de situation de ce travail. Quels sont les délais prévus? alors c'est une question très directe et nous demandons tout simplement plus d'informations.

L'Italie, pouvez-vous ajouter un peu de profondeur à ce que je viens de dire?

ITALIE:

Merci Madame la Présidente.

Je sais qu'il y a un jalon qui est préparé concernant les nouveautés gTLD, mais à notre avis, l'activation du panel de révision qui encourage la concurrence, le choix du consommateur et la confiance du consommateur n'a pas encore été activé, et cela pourrait donner une manière de mettre en place le programme des nouveaux gTLD et cela pourrait donner certaines réponses, où quelques réponses aux attentes du GAC et non seulement du GAC mais de toute la communauté. En général, lorsqu'on établit ce type de jalon, c'est quelque chose qui est plus orienté au commerce.

Lorsqu'on établit ces points de références, ceci est utilisé dans le domaine du commerce, des sociétés. Alors on évalue les recommandations précédentes par rapport aux sauvegardes. Quelle est leur mise en œuvre, et les deux activités ne devraient pas s'attendre l'une et l'autre. Ce point de référence, ce benchmark et le panel de révision.

---

En tout cas, le panel de révision travaille formellement pendant 12 mois. Et puis le conseil dispose de 6 mois après réception des recommandations pour pouvoir répondre. Nous considérons qu'il ne faut plus attendre pour activer le panel de révisions, parce que cela serait utile pour le travail que le GAC doit faire et travailler dans un panel multipartite pourrait en mesure d'évaluer de confronté les attentes des utilisateurs, avec celles du secteurs privées, et voir les résultats des recommandations fourni par le GAC. Merci.

HEATHER DRYDEN:                      Merci l'Italie.

AKRAM ATALLAH:                      Merci Madame la Présidente.

La communauté a déjà commencé à développer des initiatives à ce sujet. La première était celle de former un groupe pour voir comment on mesure le choix du consommateur et la concurrence. Et le groupe de travail a décidé qu'il est nécessaire d'établir un point de référence, un benchmark pour que dans un an, nous soyons en mesure de faire la même épreuve et faire une comparaison. Dans ce groupe, il y a des questions qui sont apparus, des questions qui doivent être répondu et on a pris la décision de faire un sondage pour voir le niveau de sensibilisation et de connaissance sur le programme des nouveaux gTLD. Etablir un point de référence sur la connaissance à ce jour dès que possible. Et puis un an plus tard mené une étude économique pour voir la question de la concurrence et faire la même chose un an plus tard. Je

---

sais que ces efforts doivent être séquencés avec l'affirmation d'affirmation, alors nous pouvons commencer dès à présent pour prévoir une session peut-être lors d'une autre réunion à Los Angeles. Nous pouvons travailler avec le NGPC le conseil sur la question et décider des démarches à suivre pour pouvoir avancer. Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci Akram. Nous avons continué. Maintenant nous allons aborder la question des chaînes des caractères sensibles spécifiques, et c'est l'occasion pour que les membres du GAC présentent leur préoccupation ou demandent des précisions par rapport à des chaînes en particulier.

LA Belgique s'il vous plait.

BELGIQUE:

C'est une question particulière pour la Belgique, mais avant tout c'est une question de principe pour la majorité des Etats représentés au sein du GAC. Plus personne n'ignore évidemment que la ville de Spa est une ville en Belgique, grâce à vous elle est mondialement reconnue désormais. Et je voudrais signaler plus sérieusement que depuis Pékin, nous avons repris systématiquement repris le.SPA dans la liste des noms géographiques problématiques, à côté.AMAZON. GUANGZHOU. Je voudrais aussi vous rappeler que dans la ville de Durban, le GAC a recommandé au Board de l'ICANN – je vous lis l'avis du GAC: « beyond initial evaluation are reached,» donc les candidats ont été clairement... Cet avis a été accepté par l'ICANN évidemment, donc les candidats ont été clairement invités à conclure un accord avec les autorités locales.

---

Depuis lors il y a un accord qui a été conclue avec un des deux candidats. Aujourd'hui nous avons reçu les commentaires du NGPC qui précise que le NGPC a accepté l'avis du GAC: « result the applications will proceed through the normal process». J'ai donc une question de clarification. Qu'est-ce-que cela signifie « the normal process»? nous avons posé la question au staff de l'ICANN samedi après-midi et on nous a répondu qu'il s'agissait d'une mise aux enchères. Je voudrais savoir si c'est une interprétation qui est partagée par le board et je voudrais savoir également si c'est le cas à quoi sert alors le fait d'avoir un accord avec l'autorité locale, pour nous ça a des implications évidemment puisque nous avons le sentiment que l'avis du GAC n'est plus suivi par l'ICANN et donc nous demandons quelle est la motivation pour s'écarter de l'avis du GAC? Donc merci beaucoup pour ces éléments d'interprétation.

HEATHER DRYDEN: Cherine, pouvez-vous répondre?

CHERINE CHALABY: Oui, permettez-moi de clarifier la question pour que vous puissiez comprendre comment nous acceptons l'avis du GAC pour.SPA et où on en est à ce jour.

A Beijing pour la première fois, nous avons reçu l'avis du GAC, où l'on demandait au Conseil d'Administration de ne pas permettre que les candidatures aux.Spa dépendent les évaluations initiales. Nous avons donc accepté cet avis au NGPC.

---

Par la suite à Durban pour la deuxième fois le GAC a donné son avis: ne pas continuer après l'évaluation initial avec ces candidatures.SPA jusqu'à ce que l'on puisse arriver à un accord entre les parties concernées. Le NGPC a accepté cet avis.

A Buenos Aires pour la troisième fois, le GAC a réitéré le même avis. Nous avons accepté cet avis. Mais nous avons signalé la préoccupation du fait de conclure les discussions par rapport à.SPA et nous avons envoyé] une lettre la présidence du GAC en demandant des clarifications sur deux aspects.

En premier lieu, nous avons demandé au GAC d'identifier les parties concernées auxquelles on faisait référence dans l'avis du GAC.

Deuxièmement, nous avons demandé de mieux comprendre le délai anticipé pour que le GAC puisse émettre son avis final sur les candidatures au.SPA. Le NGPC a dit les candidatures pour.SPA avait été publié depuis plus de 18 mois, il n'y avait pas d'alerte précoce, aucun objection et aucune disposition du guide de candidature pour maintenir en suspens de manière indéfini ces candidatures.

Dans la réunion de Singapour, le communiqué du GAC a signalé que l'on avait finalisé la prise de considération de.spa et l'on a reçu le rapport disant que l'on était arrivé à un accord entre la ville de SPA et l'un des candidats.

Le 14 mai le NGPC s'est réuni et a reconnu les déclarations faites à Singapour et a dit qu'il n'y avait plus d'avis du GAC par rapport au module 3.1 du guide candidature. En conséquence, les

---

candidatures.SPA pourrait continuer le processus normal, alors où en sommes-nous? suivant la résolution en cohérence avec le nouveau guide candidature le NGPC dans sa résolution, l'ICANN a continué le traitement de.SPA, mais il y a plus d'une candidature pour.SPA, alors les candidats devront résoudre cette chaîne controversée avec que l'ICANN établisse un accord avec le candidat gagnant. Voilà c'est l'état de situation à ce jour. Merci.

HEATHER DRYDEN: Il existe la possibilité de faire des enchères. Pour résoudre la controverse, je voudrais une réponse directe.

AKRAM ATALLAH: Il y a un chronogramme d'enchère et une date pour.SPA où vous devrez faire des enchères sur la base de la priorité. C'est déjà connu. C'est publiquement connu. Si les candidats ne se mettent pas d'accord en eux, pour résoudre la controverse alors il y a avoir des enchères. Merci

HEATHER DRYDEN: Nous allons continuer alors le débat sur les chaînes de caractères spécifiques. L'Iran, vous avez quelque chose à dire?

IRAN: Non, Madame la Présidente.

---

Je voulais tout simplement dire que la question va suivre le cours d'action normale, dire cela est quelque chose de subjectif. Peut-être ce serait mieux de parler du cours d'action applicable dans le guide de candidature et pas les procédures normales. On aurait pu dire selon les dispositions pertinentes ou en vertu de l'article tel, parce que on aurait évité toutes ces questions-réponses.

HEATHER DRYDEN: Commission de l'Union Africaine.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE: Merci Madame Présidente.

Tout d'abord je vous remercie pour cette opportunité qui nous aient donné de nous adresser au Conseil d'Administration, et le remercier du soutien qui est apporté au continent Africain. Je voulais dire qu'on ne reconnaît pas suffisamment le soutien dont nous avons bénéficié pendant les deux dernières années. Donc je tenais à remercier Fadi, à remercier le Conseil d'Administration du soutien que vous nous donné. Nous avons élaboré des stratégies, nous sommes en train de les mettre en œuvre, et je voulais que tout le monde le sache. C'est très important de pouvoir dire cela.

Maintenant, j'aimerais revenir sur la question de l'Afrique. Une fois encore, merci, un grand merci au Conseil d'Administration d'avoir accepté l'avis du GAC. Malheureusement pour nous, les choses se passent plus lentement que prévu en ce moment et nous voudrions sans interférer tout processus juridique, nous voudrions mettre l'accent



---

sur le fait que. Afrique n'est pas seulement un nom de domaine parmi tant d'autres. Il va au-delà c'est un énorme créateur par tout le continent africain afin que l'Afrique puisse participer à l'économie numérique. Il s'agit d'un programme qui va créer des capacités pour les Africains, qui va soutenir les ccTLD. Il y a beaucoup d'autres choses. Ce projet englobe beaucoup d'autres choses et c'est très important pour nous. Nous ne voudrions pas nous retrouver dans une situation où les délais ne nous permettraient pas de participer à cette économie numérique. Nous sommes vraiment confiants et nous savons que les choses vont se passer conformément aux réglementations des nouveaux gTLD. Mais ce que je voudrais que le Conseil d'Administration et les directeurs de l'ICANN comprennent c'est que les communications adéquates ont eu lieu, on a préparé tous les documents nécessaires pour que l'Afrique n'est pas à subir des retards par rapport à cet identité. Merci encore une fois pour votre soutien et je suis à votre disposition pour toute précision qui serait nécessaire. Je sais que le GAC va nous soutenir, et j'espère que tout se passera bien. Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN:

Merci, nous allons continuer. Je n'ai pas parlé de la question du WHOI. C'était notre deuxième point. Le GAC est très intéressé à pouvoir comprendre où vous en êtes par rapport au WHOIS. Nous avons reçu un rapport sur les pistes de travail. Le travail qui est fait au niveau de l'organisation. Nous avons reçu donc une présentation du groupe de travail d'experts qui a préparé un rapport assez long qui sera publié pour consultation publique. Il y a eu des questions par rapport au gTLD existant et l'avenir du WHOIS, et les initiatives ou les efforts fait par le

---

groupe d'experts. Il y a des questions concernant le délai pour que ce groupe de travail d'experts présente leur rapport, que va faire le Conseil d'Administration avec ce rapport. Et nous voudrions aussi signaler que c'est un point auxquelles les GAC est très intéressé. Et nous voudrions nous assurer que nous allons pouvoir contribuer à ce processus, faire des commentaires, par rapport à ces pistes de travail qui sont suivis en ce moment.

Cherine Chalaby, je ne sais pas si vous souhaitez faire un commentaire, et après il y a des collègues du GAC qui voudraient signaler certains points spécifiques pour que vous sachiez ce que nous en pensons.

CHERINE CHALABY:

Je ne veux pas parler du WHOIS. Je voulais m'assurer tout simplement que nous allons parler de tous les points qui voulaient être soulevés par rapport aux chaînes sensibles.

Il n'y a pas d'autres questions par rapport à cela? des interventions par rapport aux chaînes sensibles?

HEATHER DRYDEN:

Royaume-Uni, Est-ce-que c'est par rapport à une chaîne spécifique?

ROYAUME-UNI:

Ce n'est pas rapport à une chaîne spécifique, mais par rapport à un type de chaîne: la protection des enfants.

---

D'accord pardon.

HEATHER DRYDEN: Steve, vous voulez parler du WHOIS?

STEVE CROCKER: Non, non, non.

HEATHER DRYDEN: Collègues du GAC, on va parler de la question du WHOIS. Je regarde les Etats-Unis. Voilà, l'Australie d'accord.

AUSTRALIE: Merci Madame la Présidente.

Je voudrais ajouter un peu plus de détails à ce que vous venez de décrire. Je crois que le GAC commence à se rendre compte qu'il y a beaucoup de travail de fait, beaucoup de travail en cours dans ce domaine. Et un travail, sur lequel nous ne nous focalisons pas suffisamment. Après le débat que nous avons eu avec le groupe d'experts, nous avons mieux compris quel était le travail en cours et nous voulions donc faire des recommandations en matière d'intérêt public. Nous voudrions donc consacrer à cette question plus longtemps à la réunion de Los Angeles. Et nous voudrions donc savoir quel avis est du Conseil d'Administration, pour savoir quelle est la bonne voie à suivre. Et le GAC devrait consacrer davantage de temps à cette question

---

pendant les réunions entre les séances ou c'est déjà trop tard. Est-ce que le Conseil d'Administration pense que c'est la bonne solution à adopter? faut-il que l'on tienne compte de certains éléments spécifiques pour nous préparer pour la prochaine réunion?

STEVE CROCKER:

Je suis tenté de vous dire que pour Los Angeles, nous avons déjà lu le rapport, pris la décision, signé l'accord, et nous avons déjà changé le WHOI complet, mais non. Parlons sérieusement, je pense que c'est un délai raisonnable. Je voulais détailler un petit peu plus certains points pour faire une révision rapide. Je peux vous dire que nous avons eu des changements important dans le contrat d'accréditation de bureau. Nous sommes en train de mettre en œuvre les recommandations de l'équipe de révision du WHOIS, et le groupe de travail d'expert a permis que le Conseil d'Administration – Pardon, ce groupe de révision fait suite à décision du Conseil d'Administration qui a donc encouragé la création de ce groupe pour connaitre par rapport au WHOIS, c'est un pas en avant, ce n'est pas tout. Il nous faut beaucoup lire, beaucoup discuter de cette question.

Je voudrais vous commenter les domaines ou les problèmes auxquelles nous pourrions être confrontés. Il y a quelques années, il y a eu certaines réclamations de la part des organismes d'applications de la loi mais aussi des réclamations de la communauté, sur le fait, que nous devrions être plus stricts au niveau du WHOIS. Il y a eu donc une session très importante.

---

La première fois j'étais présidente du Conseil D'administration, la réunion du Sénégal. Nous avons eu échange par rapport à cela. On nous a reproché de ne pas avoir agis de façon rapide, et c'est pour cela que ces mesures ont été prises par la suite, il y a plusieurs questions auxquelles on n'a pas encore répondu par rapport à la suite qu'on donnera à ces questions. Comment le WHOIS sera mise en œuvre, faut-il établir une différence entre les accès? un accès par niveau? les données seront telles distribuées? tout le monde aura accès à l'information? il y aura-t-il des contrôles par rapport à la vie privée? quels sont donc les critères pour pouvoir accéder aux groupes qui pourront voir toutes les données. Ceux sont des questions qui liées à la mise en œuvre et à la politique. Il y en a d'autres. Il y a des inquiétudes par aux politiques concernant la vie privée. C'est un dialogue qui est très important et qui doit se poursuivre parce qu'il faut vraiment se mettre d'accord sur ce que l'on veut dire lorsque l'on parle de l'ambiguïté ou le manque d'ambiguïté. Il y a des débats qui concernent spécifiquement les politiques. Or il y a d'autres éléments qui sont au cœur de cette question et dont on a parlé aujourd'hui dans notre échange avec les bureaux d'enregistrements. Tous les contrôles qui sont prévues visent à satisfaire un principe plus large à savoir pouvoir identifier qui a le contrôle d'un nom de domaine. Nous voulons savoir cette information pour différentes raisons et ces raisons sont liées à des objectifs plus spécifiques. Nous essayons d'augmenter les efforts pour enregistrer le nom de domaine. Nous augmentons donc les coûts. Est-ce-que cela améliore ce que l'on essaie d'améliorer? est-ce-que cela facilite les choses? est-ce-que c'est plus simple de retrouver celui qui se livre à des comportements frauduleux? Nous n'avons pas d'information précise par rapport à cela. Nous avons soulevé la question avec les

---

organisations d'application de la loi et à mon avis la balle est dans leur champ. Nous avons mis en œuvre les contrôles qu'ils ont demandés et en même temps, nous avons dit est-ce-que vous pouvez documenter quel est la différence? et nous n'avons pas encore reçu cette information. Je pense qu'ils ne l'ont pas non plus. Ils ne sont pas organisés de telle sorte que l'on puisse nous donner un rapport direct entre l'impact dans notre monde de la façon dont il travaille.

Je pense donc que nous devons vraiment réfléchir à cette question approfondir notre travail, ce processus sera constructif et positif. C'est un processus d'apprentissage. Nous comprenons d'avantages quels sont les mécanismes pour obtenir les informations, mais il nous faut savoir aussi quel est l'impact de ces mécanismes sur le comportement. Je ne veux pas dire qu'on ne fera rien jusqu'à ce que l'on connaisse les réponses, mais je veux dire qu'on ne va pas suivre cette piste à moins que l'on ait une idée plus précise de où l'on va. Nous avons donc posé des questions précises et fort probablement nous n'aurons pas une décision prise pour Los Angeles. Ce rapport vient de paraître, on en a pas trop débattu, mais nous allons essayer d'identifier quelles sont les questions. Nous allons donc demander davantage de précisions par rapport à certaines questions afin de les préserver à la communauté, de les présenter au GAC, et à la communauté des OSO, les AC, les agences d'application de la loi etc... afin de pouvoir mieux répondre à ces questions. Nous sommes à une étape encore de formation. Le groupe d'expert a fait un excellent travail. J'ai eu le privilège d'avoir été présent à plusieurs de leurs réunions. Je sais qu'ils ont fait un excellent travail mais il y a encore des difficultés par rapport à cette question.

---

HEATHER DRYDEN:                   Merci. Steve.

STEVE CROCKER:                   Vous nous avez demandé les délais. Je ne sais pas. Je ne pourrais pas vous donner des délais.

HEATHER DRYDEN:                   Je pense qu'on va s'arrêter là par rapport au WHOIS.

Les Etats-Unis ont un commentaire par rapport aux WHOIS.

ETATS-UNIS:                        Je ne voudrais pas trop m'attarder sur la question, j'aimerais tout juste ajouter un détail à la présentation de Peter Nettlefold de l'Australie. Nous voudrions vous indiquer qu'il nous faut suffisamment de temps pour pouvoir nous préparer aux discussions que nous aurons avec vous et avec la communauté. J'aimerais faire une suggestion pour la réunion de Los Angeles. Vous nous avez donné un rapport très complet. Le personnel de l'ICANN nous a donné un rapport très complet. Margie Milam, en particulier a fait un travail remarquable pour nous expliquer toutes les activités liées au WHOIS. C'était impressionnant pour le GAC de voir le nombre de choses qui se passent en même temps et qui ont une influence sur la politique liée au WHOIS. Bien entendu, vous ne serez pas surpris de savoir que les gouvernements ont énormément d'intérêt par rapport au politique de WHOIS. Notre impression c'est

---

qu'il est très difficile de comprendre ces différentes initiatives, de bien les comprendre, et voir quels sont les délais pour chacune des initiatives et comment les comprendre de façon cohérente. Je vais être honnête avec vous. Il est très difficile de digérer tout cela.

Ce que nous proposons c'est de structurer, de préparer une réunion d'un jour ou une série de séance à Los Angeles pour nous permettre d'être sur la même longueur d'onde. Je pense que le GAC n'est pas le seul groupe de l'ICANN qui est surchargé au niveau de l'information. Il faut faire une espèce de tri des informations. Et donc nous ne voudrions pas envoyer un signal qui n'est pas correct et on ne voudrait pas que l'on comprenne que l'on ne peut pas respecter les délais. Et cela n'est pas du tout le cas, je pense qu'il serait très important pour la communauté d'avoir cette possibilité, de se réunir pour mieux comprendre les points de vue des uns et des autres, parce que très souvent on travaille en silo.

Si l'on pouvait aborder toutes ces informations en même temps ça serait très utile. Aucun d'entre ne sens préparé à pouvoir digérer toute cette charge de travail, et toutes ces informations. Et même pour faire des commentaires pour le changement vis-à-vis du document publié par rapport au WHOIS et les conflits avec les lois nationales.

Je vous demanderais donc de reporter ce travail, parce que je pense qu'on va un peu trop loin. C'est un moment critique dans le temps avec le travail que nous avons le travail qu'a la communauté et on est en train d'aborder des sujets vraiment très important. On n'a même pas évoqué la question du rapport du groupe de travail d'experts. Nous souhaitons en parler aussi.



---

STEVE CROCKER:                    Merci je comprends votre remarque. J'en prends note, au lieu de dialoguer par rapport à cela maintenant je prends note de ce que vous avez dit. Nous essayons aussi d'aborder cette question. Vous avez parlé d'un certain nombre de possibilité et nous avons commencé à établir un plan pour diffuser ces informations, expliquer ce qui se passe. Je prends note des suggestions que vous avez faites. Il nous faut être plus précis par rapport au délai car on comprend bien que cela affecte les ressources [espérées] les gouvernements pour pouvoir donner une réponse juste. Je pense que c'est vrai ce que vous dites.

Je vais m'arrêter là mais on prend note de ce que vous avez dit. Il faudrait expliquer donc les choses ; une à la fois pour ne pas être surcharger. Je pense que votre remarque est vraiment pertinente, parce qu'il faut ce que vous puissiez transmettre le message correct auprès de vos organisations.

HEATHER DRYDEN:                Merci l'Espagne.

ESPAGNE:                            Merci Heather. Merci aux membres du Conseil d'Administration d'être ici parmi nous.

Je voulais tout simplement revenir sur la session précédente, peut-être que vous n'avez pas vu que j'avais levé la main.

---

Je suis désolé je vais parler en Espagnol.

Nous remercions la lettre du Conseil d'Administration que nous avons reçu depuis samedi dernier liée aux candidatures.Vin et.Wine et notamment l'invitation qui est faite dans cette lettre au GAC pour faire une nouvelle recommandation au Conseil d'Administration. Nous voulons dire que nous sommes engagés à travailler pour dégager un consensus et pouvoir vous faire parvenir un nouvel avis sur cette question si importante. Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN:

Merci l'Espagne. Je crois que nous pouvons déjà aborder une autre question, laissez de côté les chaînes spécifiques.

Okay, par la suite nous allons aborder la protection des enfants, et je passe la parole au Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI:

Merci Madame la Présidente, vous savez que pour les gouvernements, la protection des enfants est une question majeure du point de vue de la politique publique. Et sûrement pour les communautés de l'ICANN, ça doit être la même chose. Le GAC a déjà abordé la question auparavant. Il y a de nouveaux domaines qui ont été créé et qui vont convoquer un grand nombre d'enfants par exemple.Toys.Play.Games ; et bien que ceci est un grand potentiel de favoriser le bien-être des enfants, nous devons savoir aussi qu'il y a des préoccupations sur la politique publique et la protection des droits des enfants et il faut nous assurer qu'il n'y a

---

pas des pédophiles qui soit [attiré] par ces domaines qu'ils souhaitent les exploiter pour des fins malveillantes.

Il y a une alliance Européenne d'ONG pour la sécurité en ligne des enfants, dont le sigle est E-N-A-C-S-O, et on a écrit une lettre au PDG sur la question pour déterminer dans quelle mesure ICANN avait reconnu qu'il y avait des risques et des préoccupations et quelles étaient les actions proposées par l'ICANN pour aborder justement ces préoccupations.

Ils nous ont dit qu'ils n'ont pas reçu de réponses de la part de l'ICANN. Je veux profiter cette opportunité pour demander au PDG de réviser la correspondance qui n'a pas été répondu et deuxièmement attirer l'attention du NGPC pour que l'on pense aux propositions que eNASCO a apporté pour que nous fassions attention à des codes de pratiques, des détails. Si le NGPC voulait voir ces propositions, nous pensons que cela vaut la peine. Nous aimerions avoir une réponse à un moment donné.

HEATHER DRYDEN:

Maintenant nous allons aborder le point.TEL et E.164 le plan de numérotation.

IRAN:

Merci Madame la Présidente.

La question de.TEL a été présentée dans le Conseil de l'UIT et une lettre a été envoyée à monsieur Chehadé de l'ICANN en 2013 ainsi qu'une

---

lettre en février 2014. Apparemment, il y a eu une réponse mais au sein du conseil, nous n'étions pas en mesure de dire si la réponse était reçue ou non, si elle était satisfaisante ou non. Et il y a beaucoup de chose qui sont apparus par à partir de ces lettres avec le TSB par rapport à différentes questions qui sont incluse dans la lettre.

Et comme nous avons très peu de temps, je voudrais très brièvement faire référence à ces lettres et dire que il nous faut des réponses bien définis à un cours d'action claire pour savoir comment on peut protéger la numération de l'UIT. Notamment, l'un des éléments fait référence au validation des enregistrements des chaînes de caractères numériques à huit caractères lorsqu'elles sont similaires et quand elles ont besoin d'un traitement de numéro non utilisé ou non alloué. Je ne veux pas entrer dans le détail, mais il est important de faire attention à ce problème et d'établir des cours d'actions et qui va être abordé dans la réunion des plénipotentiaires de l'ITU. Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci l'Iran.

TAREK KAMEL:

Merci Iran de vos commentaires. Les deux lettres ont été répondues à Fadi, au Secrétaire Générale ont envoyé ces réponses. Malcolm Johnson a aussi envoyé une lettre que nous avons répondue. Nous aurons une réunion en commun où Malcolm Johnson et l'équipe ont clarifié que la position n'est pas seulement liée à.TEL mais aussi avec d'autres domaines de premier niveau pour les opérateurs qui ont de licences

---

comme oranges ou d'autres. Ils peuvent utiliser ces numéros s'ils ont les licences de l'entité de régulation et de l'Etat local.

Nigel Hickson a fait récemment une présentation au groupe d'étude à l'UIT qui n'est pas seulement limité à.TEL ; c'est un problème général pour les questions liées au domaine de premier niveau qui ont des licences. Le comité a été convaincu que le premier rapport présenté précise une révision parce qu'on nous a demandé de réviser le rapport, et si le problème est plus grand et si les problèmes sont alloués à l'opérateur, et à l'opérateur avec licence personne ne peut rien faire. Et nous voulons nous assurer qu'il y aura le soutien à l'innovation. Nous attendons donc le rapport de ce groupe d'étude pour traiter cette question, y compris les numéros non attribué comme vous l'avez mentionné. Nous travaillons là-dessus et nous faisons des progrès. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci. Le dernier point à traiter a trait à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, et à l'amélioration de la révision de compte de la part de l'ICANN. Il y a quelques questions comme l'alliance qui ont été présentée hier soir et il faudrait savoir quel est la finalité de cette alliance. Nous pouvons peut-être commencer avec la transition du rôle de supervision des fonctions IANA pour faire une mise à jour du point de vue du GAC. Nous essayons de voir comment nous pouvons participer au groupe de coordination. Nous avons pris note de la proposition d'avoir deux représentants désignés par le GAC. Et nous espérons pouvoir arriver à une décision où voir plus clairement la question sur l'activité du groupe de coordination, et en conséquence

---

déterminer la meilleure façon pour que le GAC participe et qu'il puisse organiser au niveau interne. Nous voulons aussi établir clairement les attentes des personnes qui vont participer de ce groupe de coordination.

Voilà ce que nous analysons pour améliorer la responsabilité de l'ICANN et le processus correspondant, bien que les deux processus soit un peu différent. Ici je suis consciente que l'Union Européenne a des commentaires à faire et je vois aussi d'autres demandes d'interventions. Je passe la parole à la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE: Merci Madame la Présidente.

Je vais commencer mon exposé avec un apport pour la transcription.

La Communauté Européenne voudrait partager avec vous des commentaires sur la responsabilité de l'ICANN et le processus de réforme auxquelles nous participons. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau processus initié par l'ICANN pour reformer ses mécanismes internes et devenir plus efficace. Et nous remercions les efforts personnels du PDF Fadi Chehadé pour mener à bien cet exercice complexe à un moment de constitution pour l'Internet.

Cet exercice est nécessaire parce que l'ICANN est une entité autorégulée, auto-organisée, auto-supervisée. Je crois que dans ce cadre objectif de tous les efforts de globalisation. La protection de l'intérêt public normale est essentielle par la protection des processus d'auto-services.

---

Je crois qu'il y a beaucoup d'expérience par rapport à la responsabilité au sein du GAC et on peut [inintelligible] pour améliorer l'efficacité de l'ICANN pour renforcer l'indépendance, et tous les mécanismes ayant trait à la révision des comptes.

Pour que toutes les décisions soient prises en considérant les objectifs de politiques publiques. L'ICANN est une entité à but non lucratif, mais c'est une entité privée, elle doit respecter les normes de la concurrence applicables. Il doit s'engager avec tout ce qui attrait à la révision de la confiance. C'est la concurrence des consommateurs selon ce qui est inclut dans l'affirmation de l'engagement.

Une autre question essentielle qu'il faut signaler, c'est qu'il faut arriver à avoir une responsabilité réelle. L'ICANN doit promouvoir les principes exposés au NetMundial. Il n'y aucun doute que nous avons besoin de développer des processus efficaces et processus de prises de décisions, pour toutes les parties intéressées.

Compte tenu que des gouvernements, on a une responsabilité juridique primaire pour la protection des droits de l'Homme et l'Etat de droit.

Pour les membres du Conseil, il n'y a pas autre chose comme la responsabilité interne. La vérification à l'ICANN doit être réalisé par des entités externe indépendantes. L'un des éléments essentiel de la bonne gouvernance c'est pouvoir séparer les fonctions des pouvoir qui caractérisent les structures. L'ICANN ne peut pas réglementer, exécuter en même temps. Selon notre vice-président Neelie Kroes, qui a dit hier pendant la réunion de haut niveau: «ce changement, il y a longtemps

---

qu'il a lieu » et une des questions du processus ne va pas connaître le succès.

Samedi dernier, les représentants se sont réunis, il faut quelque chose qui soit mesurable, et qui reste l'Etat de droit. Cela ne veut pas dire que qu'ils vont toujours respecter la même loi, mais au moins ils doivent garantir un degré juste d'opérabilité juridictionnelle entre tous pour pouvoir opérer en termes généraux tout en respectant les lois régionales et locales.

Vous avez toujours notre soutien mais cette fois-ci il n'y pas un lieu pour le chèque .... On ne peut pas nous tromper on est arrivé à un gros point où l'ICANN doit montrer sa nature réelle, et a besoin de prouver qu'elle est arrivé à maturité, et qui peut supporter les attentes de la communauté internationale.

HEATHER DRYDEN:

L'Iran, s'il vous plait,

IRAN:

Pour ce qui est des deux groupes qui vont entrer en opération: c'est le groupe de l'opération et l'autre c'est groupe de travail. Le premier groupe attrait à la transition, et le deuxième à la responsabilité. Ces deux groupes établissent des conditions de portée importantes pour les gouvernements et pour les membres du GAC.

Selon ce que on nous a informé les deux vont avoir 27 membres et il n'y a que 2 qui vont appartenir au GAC. Nous l'avons débattu au sein du



---

GAC. Et il y a un accord général, s'il n'est unanime, que le nombre de représentants du GAC doit être augmenté à 5 au moins. 5 pour représenter les 5 régions. Les membres de ce groupe vont arriver un accord sur la manière de nous organiser et comment nous allons voter, et comment créer la structure. Et ce que nous demandons au Conseil, c'est d'augmenter les représentants de 2 à 5. Si le groupe fonctionnait avec 27 représentants, il peut fonctionner avec 30 représentants.

Mais le GAC serait mieux représenté en termes géographique qu'avec 5 représentants. Et 5 c'est le numéro minimum parce que ceux sont les 5 régions qui repensent tous les gouvernements. Nous croyons qu'à ce stage de la participation, le GAC ne peut pas être marginalisé et limité à 2 représentants. Voilà pourquoi il demande au conseil d'augmenter les représentants de 2 à 5. Merci

HEATHER DRYDEN:

Merci l'Iran.

Très bien. Pour le point suivant concernant l'alliance, je vais demander à la Suède si vous pouvez nous expliquer un petit peu

SUEDE:

Merci beaucoup Madame la Présidente,

Nous avons entendu Fadi Chehadé parler NETMundial -parler de l'alliance de NETMundial- et dans ce contexte nous avons entendu parler du rapport Ilves qui pourrait être un peu le modelé pour mettre en œuvre les principes de NETMundial avec cette alliance. C'est quelque

---

chose d'intéressant, mais c'est très nouveaux pour nous, et c'est pour ça que je voudrais dire quelque chose par rapport au rapport Ilves. Il est très intéressant, il est très long, très compréhensif, mais c'est aussi assez complexe et c'est assez difficile encore de bien comprendre tous ces concepts et toutes ces entités et comment elles peuvent se lier aux entités et aux organes qui existent déjà.

Le multipartisme est un domaine très compliqué. Je sais que vous n'aimez pas trop les étiquettes mais nous essayons de trouver un terrain d'entente par rapport à ces concepts et il faut savoir que le rapport Ilves dans ce sens confond plus qu'il ne précise les choses. Et donc utilisez ce rapport comme modelé pour le travail pour suivre... on devrait plutôt en discuter et mieux comprendre. Il vaut mieux que vous ayez les troupes de vos côtés comme vous le dites souvent et bien sûr que je n'entends pas aller à l'encontre de l'attitude «just do it » c'est seulement que je voudrais savoir si vous pouvez un petit peu comment vous envisagez cet alliance et NETMundial. Comment cela va fonctionner? quel sera son rôle? et quel sera le lien de cette alliance avec les entités qui existent déjà comme l'IGF. Voilà, je ne voudrais pas que ça soit un organe qui entre en concurrence avec l'IGF ou avec la possibilité de renouvellement le mandat de l'IFG. Merci c'était ma question.

FADI CHEHADE:

On vient de me dire que il faut être bref parce que on va bientôt boire un coup.

---

Je voulais tout juste remercier la déclaration de la commission Européenne et vous assurer que le processus de responsabilité sera très important, Nous avons un processus qui a été lancé, nous ne savons pas très bien comment il va fonctionner. C'est le moment pour vous de nous donner votre avis. C'est vraiment très important, mais il est que nous soyons très prudent à comment nous lions cela avec la transition.

Il y a des éléments de la communauté qui souhaiteraient reporter la transition. Et donc quand on parle de responsabilité, on parle d'une interrelation avec la transition, ce n'est pas forcément une interdépendance. Il nous faut gérer tout cela. En nous assurant qu'il faut aborder toutes les questions importantes afin d'être sûr que l'ICANN est préparé les prochaines 15 années. mais nous devons être prudents et nous devons vraiment travailler ensemble. Je sais que la Commission Européenne a beaucoup aidé à soutenir ce processus. Nous sommes prêt à travailler avec vous, avec vous tous pour nous assurer que l'ICANN poursuive sa croissance en étant toujours responsable.

Je veux aussi que ça soit claire que la responsabilité ou la révision de compte, « accountability » un terme très complexe. Vis-à-vis de qui sommes nous responsables et de quoi? combien sommes-nous responsables de 1 à 10. On ne peut pas répondre à cette question. Ça dépend de la question. Et c'est pour ça qu'il faut être prudent et participer. Je suis engagé à ce processus, vis-à-vis de ce processus. Le Conseil d'Administration est engagé vis-à-vis de ce processus. Et je vous invite à vous engager aussi.

En ce qui concerne l'alliance, il n'y pas grande chose à ajouter, à part ce que j'ai hier. Nous devons voir comment nous pouvons réunir certaines

---

institutions, organisations, ou pays qui voudraient répondre aux questions que je viens de vous poser.

Nous y réfléchissons, nous essayons de voir qui souhaiteraient nous aider à faire progresser ces concepts à mieux les comprendre, et je peux vous assurer une chose, rien de ce que nous allons faire ne va aller à l'encontre des institutions qui existent déjà, ou ne effacer l'institution qui existe déjà. Bien au contraire, nous croyons que l'IGF doit être renforcé. Justement tel qu'il est conçu l'IGF est destiné à mourir. Mais pour ceux d'entre nous qui vouons aller plus loin. Nous devons continuer. L'ICANN est l'un des donateurs les plus importants pour le processus de l'IGF, donc nous sommes prêts à continuer. Je veux que ça soit clair du point de vue de l'ICANN. On est très clair sur le fait que l'IGF est un processus extrêmement important, qui a survécu seulement grâce à la volonté des personnes qui en bénéficient l'ICANN, et nous continuerons à soutenir l'IFG.

Je vais dire une chose par rapport à l'alliance. Comme je l'ai dit hier, l'ICANN a mené des activités supplémentaires dans l'espace de l'Internet. Notre mission n'est pas celle de résoudre les problèmes de gouvernance de l'Internet au niveau mondial. Nous reconnaissons pourtant que nous vivons dans un écosystème ; Et que cet écosystème conteste – Si cet écosystème conteste en permanente ce que c'est que le système multipartite, cela n'est pas bien. Nous avons ce modelé que nous appelons l'Internet.

Et l'année dernière nous nous sommes engagés dans un effort pour montrer que le multipartisme fonctionne, et nous avons eu NETMondial. Mais le temps est venu pour que l'ICANN rejoigne un

---

groupe plus large. L'ICANN ne peut plus mener cette initiative toute seul. Nous sommes en train de réunir une communauté technique. Des institutions, des gouvernements qui croit à ce modèle de gouvernance et qui soutienne un Internet ouvert, et soutienne les idées auxquelles nous croyons.

Et c'est de ça qu'il s'agit, essayer de convoquer un groupe large qui souhaiterais rejoindre nos efforts, ce que nous avons est important, ce n'est pas parfait, mais c'est très important et nous allons tirer des enseignements.

HEATRHER DRYDEN:

Merci Fadi.

Nous avons donc pris un peu de retard, mais on a commencé un peu plus tard. Et je pense que nous avons pu donc limiter l'intervention Steve par rapport au WHOIS. Et merci donc aux membres du Conseil d'Administration d'être venu et d'avoir discuté avec nous. Il y un cocktail maintenant avec nos collègues du Conseil d'administration, et pour les membres du GAC, dans la zone du lobby. La zone s'appelle Library Lounge. C'est là où le cocktail se fera.

Donc demain pour le GAC, nous nous retrouvons ici à 9h. merci.

STEVE CROCKER:

Merci beaucoup, je vous demande d'applaudir

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**